



Bulletin
municipal

7-7-90 : Mariage Briois-Deyris

Informations

4 Septembre 1990.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL.

=====

Absent: M. Layunta A.
Séance ouverte à 20h30.

Auditeurs: 5.

=====

Bulletin n°11: Aucune remarque.

Application des décisions:

- Les cinq bancs pour l'Eglise ont été livrés.
- Les deux bancs offerts par Mme Rouzé ont été installés dans le cimetière.
- Deux bancs en P.V.C. blanc ont été posés, l'un sur la Place de l'Isle, l'autre sur le bas-côté face à la Canche.
- Réparations des bâtiments communaux: Suite à l'impossibilité pour M. Argentin d'effectuer les travaux, il a été fait appel à M. Douchin, de Beaurainville, qui fera le travail dans le plus bref délai. L'Assurance a enfin versé l'indemnité pour les dégâts-tempête.
- Les panneaux de signalisation ("Marenla" et "But de Marles") ont été posés, ainsi que les plaques de rues et les numéros de maisons.
- Les goudronnages prévus (Chemin d'Aix à Marenla et Chemin de la Plaine) ont été réalisés.
- Un vase a été acheté pour le Monument aux Morts.
- Le Contrat Emploi-Solidarité (12 mois) pour Mme Anita Briois a été accepté par les Services Départementaux de l'Emploi. Mme Briois a débuté le 1er Septembre.
- Le montant de la quête effectuée pour la Course cycliste a été de 600F. Merci à toutes les personnes qui ont ainsi aidé cette manifestation sportive dont le départ et l'arrivée auront lieu en 1991 à Marenla.

Lettre de la Société Soporga: Les déchets et cadavres d'animaux de moins de 40kg ne seront plus collectés à partir du 1er Octobre.

S.I.V.O.M.: Les Statuts définitifs sont adoptés par le Conseil et les délégués des différentes sections sont désignés (Eau, Ordures ménagères, Soins à domicile, S. économique, S. touristique, S. culturelle).

Ramettes de papier: La Société Iridium ne fournissant pas les Mairies ni les Ecoles, une autre filière a été proposée pour se procurer du papier à meilleur compte.

Trottoirs: Il est de nouveau précisé que l'entretien des trottoirs (désherbage) est à la charge des riverains.

Eclairage public: La Société Santerne viendra sous peu vérifier le réseau de distribution.

14 Juillet: Le Maire donne connaissance des dépenses en boissons le jour de la Fête Nationale.

Poêle à fioul de la Salle polyvalente: La recherche d'un poêle d'occasion plus important (350 m³) continue.

Terres à louer: Il y a deux candidats pour chacune des deux parcelles à louer à partir du 1er Octobre. Le choix du locataire se fera au plus offrant par soumission.

Ecole: Les travaux de préparation à la rentrée scolaire sont terminés. La plaque de propreté du lavabo sera remplacée.

Terrain de camping communal: Des demandes ayant été formulées, le Conseil fixe à 1500F par an la redevance par installation.

Cimetière: L'allée principale sera décapée et une couche de graviers y sera étalée.

Compte administratif 1989: Présenté par le Maire, il est approuvé à l'unanimité.

Budget supplémentaire 1990: Voir en annexe.

Détail des subventions:

Anciens Combattants: 1500F.

Croix Rouge: 200F.

Relais Emploi-Solidarité: 300F.

Ligue contre le cancer: 200F.

Club "L'Amitié des Aînés": 1200F.

Enfants handicapés: 200F.

Refuge St Aubin (animaux): 222F.

Comité des Fêtes: 2500F.

La somme de 3500F (indemnités pour concerts et participation aux cérémonies de la Société musicale) a été incluse dans le budget "Fêtes et cérémonies".

Le Budget supplémentaire 1990 a été approuvé et signé par 9 Conseillers sur 10 présents.

=====
INFORMATIONS.

Demande de prime au maintien des vaches allaitantes 1990-1991:

Les imprimés doivent être demandés à la Mairie. Date limite de remise des dossiers: 25 Septembre.

Bourses scolaires départementales pour Collèges et Enseignement

Supérieur: Imprimés en Mairie. Date limite: 10 Octobre.

Divagation des chiens: Il est rappelé qu'elle est interdite sur tout le territoire de la Commune.

Atelier du Mercredi (enfants de 5 à 12 ans): Les séances reprendront le 19 Septembre (14h30 à 17h). Les inscriptions sont prises par Mme Rouzé et Mme Davesne, animatrices bénévoles de l'Atelier.

Ducasse 1990: Compte-tenu du succès remporté par le repas-dansant en 1989, le Comité des Fêtes de Marenla a décidé de reconduire la formule. Tous renseignements seront diffusés sous peu concernant programme et inscriptions pour les festivités (13 et 14 Octobre).

Séance close à minuit trente.

(Rédigé et imprimé par E. Secrétin).



Budget supplémentaire 1990.

FONCTIONNEMENT (Dépenses)

Articles	Prévu au B.P.	Dépensé au 30.6.90	Mettre au B.S.
Carburants	2000	100	-
Combustibles	3000	1870,86	5000
Prod. Ménagers	500	-	-
Four. Voirie	3000	-	3000
" Scolaires	5000	415,35	1000
" Bureau	1500	2527,99	2000
Personnel	50500	27468,46	-
CES.	0	6208,04	28750
Centre Gestion	500	246,70	-
Rémunér. diverses	7000	2421,25	1000
Charges Sociales	15000	8156,82	-
Impôts	2500	30	
Loyer Bâtiments	150	-	-
Voirie	50000	827,49	40000
Entret. matériel	54576	33145,50	43716
Ordures Ménagères	2000	1669,96	
Petit Matériel	21000	19980	
EDF, EAU	4000	1088,68	
Assurances	8000	4036,08	
	5000	398,07	
Aide Sociale	37846	18772,64	
Forêt. collège.	0	675,48	
Coisat. Municip.	266	266,00	
Charges Interc.	26478	19912,82	
DDE	837	836,94	
Piscine	400	843,20	
Primes (Trc)	4950	909,00	
Subventions	200	200	6322
Fêtes	8000	1535,02	13500
Transport	5000	2412,00	
Reliures, Impression	35	19,98	
BO EN	300	-	
PTT	1000	482,17	
Taille + Adjts	19876	9436,36	
rélev ^r pour investissement			22030

Recettes :

Reste de 1989 :
Fonct.: 127 909,85
Invest.: 11760,00

à ajouter :
(Recettes fonct.)

7371 : CES.
24402 F
751 : droits mutation :
901 F

7371 : 1200 (urne).

1423 : T.L.E. 115 F (inv)

Assurance: 11906 F

Dépenses investissement:

- Travaux Eglise 5000 F
(supplément)
- Porte Eglise: 25000 F
- Plaques rues
et nos 3905 F

Total fonctionnement:
166318 F

Total investissement:
33905 F